

## VILLE D'ORMESSON-SUR-MARNE

### COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU :

**LUNDI 12 NOVEMBRE 2019 à 20 H 00**

- Nombre de Conseillers en exercice : 28
- L'an Deux Mille Dix-Neuf, le douze novembre à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson, sous la présidence de Madame Marie-Christine SÉGUI, Maire
- Étaient présents : 17 élus :

Marie-Christine SÉGUI, Willy DUBOST, Odile HUGNET, Michel DE RONNE, Françoise PARAT, Antoinette RAYMOND, Henri CAPLAIN, Pierre DUSSEL, Corinne POIGNANT, Serge COLIN, Valérie DRAY, Jean-Edgar CASEL, Guy MARTIN, Isabelle DOS SANTOS, Christophe LINI, Bernard CORREIA, Isabelle FOURNIER.

- Étaient excusés : 5 élus :

Stéphane TOURNANT a donné pouvoir à Odile HUGNET

Corinne MONTENERO – FISSIER a donné pouvoir à Antoinette RAYMOND

Jean-Marc SARTEL a donné pouvoir à Willy DUBOST

Benoît POCHE a donné pouvoir à Corinne POIGNANT

Véronique GONCALVES DOS SANTOS a donné pouvoir à Françoise PARAT

- Étaient absents : 6 élus

Sarah MATTEI

Jean-Jacques MOUCHET

Emmanuel MARGFOGLIA

Sandra SCOTTO

Medhi DJEBBAR

Alexandre PALLARES

★ ★ ★

- 1. Monsieur LINI est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance**
- 2. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil municipal du 23 septembre 2019 et du 15 octobre 2019**

*Les procès-verbaux des séances du 23 septembre 2019 et du 15 octobre 2019 sont adoptés à l'unanimité.*

## FINANCES – MARCHES PUBLICS

### **3. Décision modificative n°1 au budget primitif 2019 - Commune**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **4. Choix du MOE pour la rénovation d'Anatole France suite à la CAO du 18.10.2019**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **5. Adoption de la convention constitutive de groupement de commandes ad hoc entre la Commune d'Ormesson-sur-Marne et l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Sud Est Avenir**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## AMENAGEMENT – CADRE DE VIE

### **6. Taux général de la taxe d'aménagement**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **7. Taux de la taxe d'aménagement sur un secteur majoré**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

### **8. Taux de la taxe d'aménagement sur un autre secteur majoré**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

## PETITE ENFANCE – ENFANCE – SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - JEUNESSE

### **9. Principe de remboursement des frais de scolarité pour un enfant fréquentant un établissement public spécialisé de la ville de Créteil – année 2018 - 2019**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h31.

Christophe LINI

Le secrétaire de séance



Marie-Christine SÉGUI

Maire d'Ormesson-sur-Marne  
Conseillère Départementale du Val-de-Marne